

Programme de formation

Procédure Véhicules Endommagés (VE) dans les entreprises de la réparation automobile

Modalités et délais d'accès

Durée de la formation : 07 h

Date :

Lieu : St Laurent du Var

Intervenants : Chef d'entreprise

Nombre de stagiaires : 8 maxi

Coût du stage : 450.00 € TTC

- Fiche de sondage à télécharger sur notre site www.cfzca.fr et à nous renvoyer par mail : cfpcotedazur@orange.fr
- Ouverture de la session en fonction du nombre d'inscrit (envoi d'un bulletin d'inscription)
- Délai d'accès à la formation 1 mois avant le début du stage
- Confirmation d'ouverture de session 8 jours avant le début de la formation

Personnes concernées : Cette formation est réservée aux professionnels de l'automobile, appelés à réparer les véhicules entrant dans le cadre VGE – VEI (réparateurs, carrossiers...).

Pré-requis : Habilitation qualification professionnelle, immatriculation RC

Objectifs de la formation

Cette formation est destinée à parfaire la connaissance de la législation relative aux véhicules endommagés (VGE-VEI) et notamment en ce qui concerne les diverses possibilités de leur réparation eu égard aux obligations réglementaires requises pour leur remise en circulation.

Contenu de la formation

LA TECHNOLOGIE

- **Procédure VE - Modes opératoires**
 - Mieux connaître les modalités d'initiation et de développement de la procédure VE
VGE
VEI
- **Etude technique des déficiences VE**
 - Etude des critères de dangerosité retenus par l'expert pour l'initiation de la procédure VGE et pour la confirmation de la présomption de dangerosité par les forces de l'ordre.
- **Modalités de la réparation des VE**
 - Analyse des diverses possibilités de réparation des VE et leurs éléments de sécurité, avec notamment l'utilisation de pièces issues de l'économie circulaire.

PRATIQUE

- **Etude de cas concrets VE**
 - Déterminer au travers de cas réels ayant fait l'objet de contentieux les bons « process » de réparation de véhicules en procédure VE.

<p>LES APPLICATIONS PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges entre participants et formateurs • Analyse de cas concrets 	<p>MODALITES D'EVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en cours de formation par mise en situation • Exercice, test, quizz • Questionnaire de satisfaction remis aux stagiaires
<p>METHODES PEDAGOGIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'exposés • Examen de documents 	<p>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours sur power point • Ecran • Vidéos et supports de cours
<p align="center">SANCTION : Attestation de fin de formation</p>	

ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 50 € à la charge de l'adhérent pour frais de participation - Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

NON ADHERENT FFA coût du stage : 450 € (pris en charge par le FAF National)

+ 100 € à la charge du non adhérent (50 € de participation et 50 € de frais administratifs) (les 50 € correspondant aux frais administratifs sont pris en charge par la FFA pour les adhérents à jour de cotisation).

Mêmes conditions pour un salarié (pris en charge par l'ANFA)

CACHET DE L'ENTREPRISE

Si vous êtes intéressé, veuillez renvoyer ce document par mail.

Nom/Prénom :

Artisan

Adresse mail :

Salarié

Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique pour cette formation ?

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres formes de handicap ou aménagement spécifique,

merci de joindre le CFP CA au 07-85-50-00-93.